

## Communiqué de presse

Paris, le 2 octobre 2018

### **Loi Alimentation : une reconnaissance de l'engagement des collectivités au service d'une alimentation responsable et de qualité**

Près de huit mois après son dépôt au Parlement, le projet de loi Alimentation vient d'être adopté par la représentation nationale et, à plusieurs égards, les maires des grandes villes et présidents des grandes intercommunalités s'en félicitent.

Plusieurs dispositions confirment en effet des objectifs que les grandes villes poursuivent depuis longtemps :

- amélioration de la qualité des produits servis dans les établissements de restauration scolaire,
- mise en place de démarches de lutte contre le gaspillage alimentaire,
- renforcement de l'information communiquée aux usagers,
- réflexion sur une matière alternative au plastique pour les ustensiles alimentaires et de cuisson,
- suppression des bouteilles d'eau plate en plastique...

France urbaine salue également l'obligation faite au Gouvernement de proposer aux gestionnaires de restaurants collectifs des outils d'aide à la décision, à la structuration des filières d'approvisionnement, aux marchés publics et à la formation des personnels, qui constituent une prise de conscience majeure des besoins des territoires.

Toutefois, les membres de France urbaine regrettent l'absence de dispositions relatives à la gouvernance alimentaire, et notamment l'absence de reconnaissance d'une véritable compétence « stratégie alimentaire territoriale » aux intercommunalités, l'échelon pertinent.

Enfin, France urbaine souligne l'injonction paradoxale émise par le Gouvernement : l'amélioration de la qualité et la recherche de matières alternatives au plastique sont des ambitions que portent déjà les élus locaux, mais qui ont un coût, lequel se répercute inévitablement sur les dépenses de fonctionnement des collectivités, alors même qu'il est demandé à ces dernières de limiter la hausse de ces dépenses.

Outre ces mesures qui les concernent directement, les collectivités attendent de la loi la possibilité d'enfin acter et soutenir la contribution du système agricole et alimentaire aux réponses à l'urgence climatique.

---

#### Contact

##### **France urbaine**

Jilliane POLLAK

06 40 86 45 38

[j.pollak@franceurbaine.org](mailto:j.pollak@franceurbaine.org)

##### **O2P**

Olivia PENICHOU

06 07 08 91 47

[o.penichou@o2p-conseil.com](mailto:o.penichou@o2p-conseil.com)